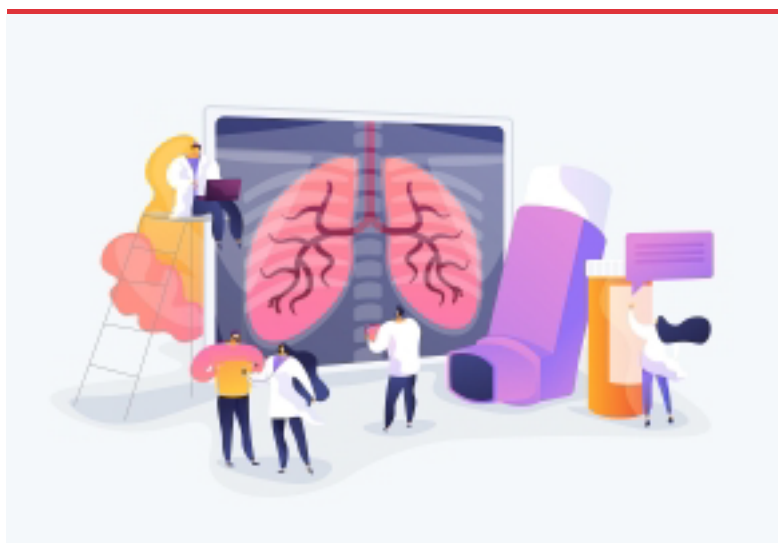


■ PATIENTS

Sport sur ordonnance : les asthmatiques doivent pouvoir en bénéficier, plaident des experts

Par L.C. le 02-05-2022



Alors que l'élargissement des pathologies pouvant faire l'objet d'une prescription d'activité physique adaptée (APA) aux maladies chroniques a été actée début mars, les asthmatiques ne doivent pas être oubliés, réclament patients et experts.

Réservé depuis le 1er mars 2017 aux malades en affection de longue durée (ALD), soit à 10 millions de Français, le "sport sur ordonnance" s'est ouvert début mars aux malades chroniques (diabète, dépression, maladies cardiovasculaires, cancer...), aux personnes présentant des facteurs de risques (hypertension, obésité, etc.) ou en perte d'autonomie. Un décret – qui n'est pas encore paru – doit venir préciser la liste des maladies chroniques qui seront concernées.

Alors qu'aura lieu ce mardi 3 mai la Journée mondiale de l'asthme, Françoise Ichou, responsable scientifique de la Gregory Pariente Foundation, alerte dans *Le Figaro* : "les 6 millions de Français asthmatiques ne doivent pas être oubliés" de ce dispositif. Une demande également formulée dans les dix propositions des Etats généraux de la santé respiratoire, qui réclament par ailleurs le remboursement de l'activité physique adaptée (APA).

"Des études ont montré que des asthmatiques, au départ peu actifs, pris en charge par des coaches dans des programmes sportifs, amélioraient le contrôle de leur asthme et avaient moins d'exacerbations. Quelques travaux suggèrent même que l'activité physique pourrait réduire l'inflammation", soutient la Pr Camillé Taillé, pneumologue à l'hôpital Bichat à Paris (AP-HP), interrogé par le quotidien.

>> Lire aussi : Asthme : une actualisation des recommandations chez l'adulte

Si l'activité physique est recommandée aux personnes asthmatiques, la Pr Chantal Raheison, pneumologue au CHU de Pointe-à-Pitre, déplore une tout autre réalité : cette activité s'avère limitée pour de nombreux patients à cause de la gêne respiratoire, et des crises, laissant place au "déconditionnement physique", précise *Le Figaro*.

La prescription d'activité physique adaptée pourrait, selon le Pr Antoine Magnan, président de la Société de pneumologie de langue française, "être utile pour motiver les patients. De plus, le fait d'être accompagné par une personne formée est beaucoup plus facile et sécurisant pour les malades".

Pour le président de la Société pédiatrique de pneumologie, le Pr Cyril Schweitzer, l'APA pourrait être bénéfique aux jeunes. "Chez un enfant asthmatique, le traitement de fond doit lui permettre de faire les mêmes activités sportives que les autres enfants. Mais certains ont un asthme difficile à équilibrer. Chez eux, l'activité physique adaptée pourrait être utilisée en attendant que leur asthme soit contrôlé", fait-il valoir.